

Questions orales

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Encore les néo-démocrates qui cherchent à semer la crainte.

Examinons la question sous son vrai jour. Il y a eu de nombreux débats à la Chambre sur la privatisation.

M. Shields: Et chaque fois ils disent la même chose.

M. Mazankowski: Il est vraiment malheureux que les néo-démocrates n'arrivent pas à accorder leurs violons. Eux qui parlent d'honnêteté intellectuelle. Nous avons un autre joli petit texte du député de Vancouver—Kingsway. Un de ces jours, il va falloir que le NPD prenne position, il ne peut pas tout promettre à tout le monde. Voici ce que disait le député au sujet de la privatisation le 13 février 1987, à la page 3426 du hansard:

Je voudrais résumer ma position. Je ne crois pas que toutes les sociétés d'État doivent continuer à relever du secteur public. Il y a place à la privatisation. Il faut en prouver le bien-fondé et cela incombe au gouvernement. Il doit nous dire s'il y a une bonne raison de le faire.

Nous vous avons dit qu'il s'agit d'une bonne raison.

Des voix: Quelle est la raison?

M. Crosbie: Voilà comment il faut faire, Waddell. Nous voulons Waddell!

M. Mulroney: Pourquoi un type de valeur comme lui perdrait-il son siège?

M. Mazankowski: On lui donne un siège en Alberta.

Des voix: Quelle est la raison?

M. le Président: La parole est au député de The Battlefords—Meadow Lake.

* * *

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

LA RISTOURNE SUR LES CARBURANTS AGRICOLES—LE PRÉSUMÉ RETARD À L'ADOPTION DU PROJET DE LOI C-117

M. John Gormley (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Finances. Le projet de loi C-117, actuellement bloqué par les partis d'opposition, prévoit une ristourne supplémentaire d'un cent par litre sur les carburants agricoles dans l'ensemble du pays. Comme nous en sommes maintenant aux semailles de printemps, le ministre pourrait-il nous dire si le retard signifiera que les agriculteurs ne toucheront pas tout de suite une ristourne dont ils ont vraiment besoin?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question fort pertinente. Par le passé, le gouvernement du Canada a déjà remboursé une partie des taxes de vente et d'accise aux agriculteurs. Ce que nous voulons faire avec le projet de loi C-117, c'est de retourner 200 millions de dollars aux agriculteurs. Plus nous l'adopterons tôt et mieux cela vaudra. Tant que ce ne sera pas fait les agriculteurs n'auront rien. J'invite donc les libéraux et les néo-démocrates à adopter ce projet de loi dès que possible.

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

ON DEMANDE SI LE PREMIER MINISTRE DEMANDERA À SON HOMOLOGUE DE LA SASKATCHEWAN DE RETIRER LE PROJET DE LOI 2

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Je crois comprendre que demain il va voyager dans l'Ouest du pays, qu'il rencontrera probablement M. Grant Devine, le premier ministre de la Saskatchewan. Étant donné la réaction de plusieurs groupes, étant donné la question fondamentale devant nous, le projet de loi 2 et l'impact que cela a pu avoir sur l'unité nationale, est-ce que le premier ministre est prêt à se tenir debout aujourd'hui et à dire à la Chambre qu'il va demander à M. Devine de retirer ce projet de loi?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'espère rencontrer le premier ministre de la Saskatchewan demain et j'espère également avoir avec lui des pourparlers de nature à faire avancer ce dossier difficile mais combien important pour le Canada et la Saskatchewan. Alors, je vais engager le dialogue personnellement avec lui demain et le plus rapidement possible, il me fera plaisir d'en faire rapport à mon ami, ici, à la Chambre.

LES DROITS NON NÉGOCIABLES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Je désire m'adresser au premier ministre. Monsieur le Président, hier on nous a dit que les négociations étaient en cours entre le gouvernement fédéral et les autorités de la Saskatchewan. Je pense que le premier ministre sera d'accord avec moi sur le fait que les droits fondamentaux, les droits acquis, ne se négocient pas. Ici, au pays, nous avons notre politique nationale sur les langues officielles et il n'est pas question de négocier des droits acquis, des droits que nous avons déjà gagnés. Je demande au premier ministre de répéter...

Des voix: Bravo! Bravo!

M. Gauthier: ... Et je demande au premier ministre de dire à M. Devine, de la part des Canadiens, que des droits fondamentaux, tels ceux qu'il a reculés par le projet de loi 2, ne sont pas négociables, ce sont des droits qui doivent rester.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Effectivement, j'ai déjà répondu à mon ami en partageant intégralement son point de vue. Il n'y a aucune divergence de vues entre le député et moi-même. D'ailleurs, j'ai déjà souligné le fait que le député d'Ottawa—Vanier jugeait bon en 1982, si je ne m'abuse, de voter contre la dernière intervention constitutionnelle, parce que, par exemple, certains droits des francophones de l'Ontario n'étaient pas protégés.

Alors, on voit des problèmes un peu partout en Ontario, en Saskatchewan, dans d'autres circonstances, et il s'agit pour nous, pour nous tous d'essayer de bâtir une meilleure société plus respectueuse des droits des minorités linguistiques là où elles se trouvent, que ce soit les anglophones du Québec, les francophones du Manitoba ou d'ailleurs. Et c'est, je pense, l'objectif visé par le Parlement du Canada et c'est sûrement l'objectif que je vise personnellement.